

La vigilance reste de mise

L'association Ault environnement a organisé une réunion publique, sans la présence de représentants de la commune, invités. L'occasion de faire le point sur le recul des falaises, le Plan de prévention des risques et le traitement médiatique notamment de TF1.



Le bureau de l'association.

Les membres de l'association Ault environnement étaient réunis samedi matin dans la salle Daurely pour une réunion d'information. Le président, Bernard Motuelle, re-

grettait que, malgré l'invitation faite aux élus municipaux, aucun représentant de la commune n'était présent. « Au départ cette réunion avait été programmée pour tenir informé les personnes qui ne viennent qu'en été mais nous

avons été informés qu'une première réunion concernant le Plan de prévention des risques (PPR) avait eu lieu pour fixer les aléas », commençait-il avant d'ajouter : « nous allons vous présenter la carte ».

Effectivement, la première réunion concernant la révision du PPR a eu lieu en sous-préfecture à Abbeville pour, dans un premier temps, fixer les aléas. Une carte a d'ailleurs été présentée avec les risques de recul des falaises à 10 ans, 30 ans et 100 ans.

Les membres ne sont absolument pas d'accord avec les mesures car, pour eux, ceux qui ont fait les calculs sont partis du principe que les risques sont les mêmes sur l'ensemble des côtes autoises. Or les risques sont différents au Bois de Cise, au pied de la montagne, au niveau de la casquette ou encore à Onival.

Recul annuel moyen

Par ailleurs, il refuse également le calcul qui amène à 0,70 le recul annuel moyen de nos côtes. Le président expliquait encore que le PPR sera définitivement publié l'été prochain mais qu'auparavant il y aurait consultation publique début 2015 et que c'est à ce moment qu'il faudra se mobiliser.

L'assemblée évoquait également un article paru dans la revue « sciences et avenir » qui reprend l'ensemble du projet du syndicat mixte point par point. Le président ne cachait pas sa colère, comme d'ailleurs plusieurs membres dans la salle qui reprochent aux médias nationaux de ne

présenter que le seul projet du syndicat mixte, sans jamais venir à la rencontre des habitants et même quand ils viennent sur place, les témoignages sont orientés comme par exemple celui de M. Malterre qui témoignait contre le projet dans un reportage de TF1 et dont une seule phrase a été finalement diffusée et qui dénature ces propos.

Documents à fournir

Pour le moment donc les membres du bureau restent vigilants et attendent de récupérer les documents du projet Interland et le scénario Belvédère que le tribunal administratif a ordonné à la mairie de fournir lors de l'audience de mai dernier.

Une nouvelle demande a été faite auprès du tribunal administratif pour que ce dernier intervienne pour que l'association puisse vraiment obtenir ces documents. Finalement, dans l'esprit de l'ensemble des membres qui sont, en grande majorité concernés, directement par le



Dans la salle, il y avait foule.

recul des falaises, "il est incroyable que la commune puisse être pilote dans un projet basé sur le rapport Cousin et que les élus, en l'occurrence le maire, Marthe Sueur, et le président du syndicat mixte, Jean-Claude Buisson décident entièrement seul du devenir de la commune sans ni informer ni consulter les habitants et, pire encore, refusent totalement le

dialogue".

« Sur les communes qui ont postulé pour être commune pilote du projet suite au rapport Cousin, Ault est la seule zone habitée. Le PLU va être révisé, la ZAC du Moulinet est créée, la démolition du Casino programmée ainsi que la destruction de plusieurs dizaines de maisons et un jury de 19 personnes dont le seul représentant de la ville était le maire ont voté la relocalisation de centre bourg d'ici 3 à 5 ans sur le Moulinet en se débarrassant des ouvrages qui menacent ruines et la création d'un chemin de terre sans jamais organiser de réunions publiques pour présenter le projet », expliquait le président, Bernard Motuelle avant d'ajouter que jamais aucune étude n'a d'ailleurs également été réalisée en ce qui concerne le traitement des eaux de pluie et ruissellements.

Une thésarde sur les falaises

Lucile Mineo étudiante à l'université de Brest s'est présentée lors de cette réunion publique. Elle prépare actuellement une thèse sur les problèmes des populations confrontées aux risques côtiers, ce qui soit la submersion ou l'érosion des falaises comparativement entre la France et le Québec. Elle a choisi la commune d'Ault pour son étude en France et se présente actuellement chez les habitants avec un questionnaire pour lui permettre de cerner le point de vue des habitants en ce qui concerne le recul des falaises. Jusqu'à début septembre elle sera sur la commune. Réservez-lui un bon accueil si elle frappe à votre porte. En fin d'année, elle va se rendre au Québec à Sept-Îles ou la population a, quant à elle, des problèmes de submersion et d'érosion en côte basse. Une fois l'étude terminée elle devrait revenir pour présenter ses conclusions à la population dans un an.



Lucile Mineo s'est présentée